

SCI Michel THOMAS - contact

De: SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>
Envoyé: lundi 12 février 2024 12:23
À: 'TOBOLSKI'
Objet: RE: SCI Michel THOMAS : statuts

Cher Maître,

L'évaluation de la valeur immobilière du bien immobilier est évidemment une charge imputée à la SCI ; la valeur vénale du bien immobilier est estimé à 11 020 000 € sous réserve de l'évolution du marché.

Après avoir refusé à plusieurs reprises que la valorisation des parts de la SCI soit commune aux associés, Monsieur Didier THOMAS a demandé à son conseil, avocat fiscaliste, Me GUILLERAND en 2018 d'échanger pour convenir de cette valorisation.

Me GUILLERAND et le cabinet d'expertise-comptable ont alors retenu une valorisation des parts.

Monsieur Didier THOMAS a voulu imposer la prise en charge par la SCI des honoraires de son conseil. Audacieux et non justifiable.

Le client de Me MARAIS confirme sa volonté de bloquer le fonctionnement normal de la SCI Michel THOMAS. Son opposition formelle traduit une anticipation de l'adoption ou du rejet des résolutions soumises aux votes des associés ce qui est une atteinte caractérisée à la vie normale de la SCI.

Le fonctionnement de la SCI est de fait rendu impossible pour les décisions majeures.

En conséquence, vous voudrez bien vous rapprocher de Me MARAIS pour l'informer que la réponse de son client porte atteinte défavorablement à la pérennité de la société.

Sans réflexion plus approfondie de monsieur Didier THOMAS, ce blocage aboutira à la dissolution de la société par la vente du bien par un mandataire désigné par la juridiction ad hoc.

Les courriers du 20 octobre et du 13 novembre, dont la chronologie traduit plus une volonté de polémique qu'un intérêt réel, méritent une relecture de son auteur.

De même, la SCI n'est pas concernée par la dette certaine que constitue le remboursement de la quote-part de la taxe foncière d'un bien détenu en indivision.

Dette que monsieur Didier THOMAS s'obstine à ne pas régler sous couvert de prétextes souvent renouvelés

Soyez assuré, cher Maître, de mon intérêt pour une issue favorable de ce dossier conformément à vos préconisations.

Bien à vous,

Thibault THOMAS
gérant SCI Michel THOMAS

De : TOBOLSKI <jtobolski@tj-avocats.com>
Envoyé : jeudi 8 février 2024 12:03
À : SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>
Objet : RE: SCI Michel THOMAS : statuts

Cher Monsieur,

Ci-après une réponse de Me MARAIS :

« Mon client m'a confirmé qu'il ne souhaite pas vendre ses titres ou racheter ceux de son/ses frère(s) et qu'il n'avait pas envisagé, à ce stade, une éventuelle vente des titres de la SCI ou de l'immobilier. La vente de l'immobilier ou des titres de la SCI nécessitera probablement de déterminer la valeur de l'immobilier détenu par la SCI Michel THOMAS et mon client m'a d'ores et déjà indiqué qu'il ne souhaitait pas supporter le coût de cette évaluation.

Monsieur Didier THOMAS a toujours indiqué qu'il acceptait les modifications des statuts de la SCI résultant uniquement d'une mise en conformité de ces derniers avec la réglementation en vigueur. En revanche, il s'oppose formellement à l'abaissement du quorum actuel concernant les assemblées générales dont l'ordre du jour contiendrait une des décisions spécifiquement listées aux points 1 à 8 de l'article 19 « ASSEMBLÉES » des statuts de la SCI, qui aurait pour effet de priver Monsieur Didier THOMAS de son droit de vote sur les décisions les plus importantes à intervenir dans cette SCI familiale.

Préalablement à cette réunion, mon client souhaite également que le vôtre réponde, par écrit, aux questions soulevées dans son courriel du 20 octobre 2023 et son courrier RAR du 13 novembre 2023.

Mon client m'a indiqué ses prochaines disponibilités pour fixer la réunion, de préférence le matin à partir de 10h00 (à mon Cabinet ou au vôtre) :

- Le 12 février
- Le 16 février
- Le 20 février »

Dans l'attente de votre réponse,

Bien à vous.



Jonathan TOBOLSKI
Avocat au Barreau de Paris
34, rue de Bassano – 75008 PARIS
Tél : +33 (0)1.46.04.39.40
www.tj-avocats.com

JONATHAN TOBOLSKI

PRIVILEGED & CONFIDENTIAL / CONFIDENTIEL

This message contains privileged and confidential information. If you are not the named recipient of this message, please destroy it without reading, copying or disclosing its contents to any other person.

Cet e-mail contient des informations confidentielles protégées par le secret professionnel. S'il ne vous est pas destiné, nous vous remercions de le détruire immédiatement, sans le copier, ni révéler ou transmettre son contenu à quiconque.

*N'imprimez ce message qu'en cas de nécessité.
Please consider the environment before printing this email.*

De : SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>

Envoyé : samedi 13 janvier 2024 17:24

À : TOBOLSKI <jtobolski@tj-avocats.com>

Objet : SCI Michel THOMAS : statuts

Cher Maître,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de la pièce jointe à cet envoi.

Avec mes remerciements,

Bien à vous

Th. THOMAS